



# STANDS FOOD

## Informations et conditions générales

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à votre participation à la 20<sup>e</sup> édition du Festival cinémas d'Afrique Lausanne, du 13 au 16 août 2026.

Merci de lire attentivement ce document.

|  |          |  |          |
|--|----------|--|----------|
| <b>PRÉSENTATION</b>                    | <b>3</b> | <b>ALIMENTATION ET HYGIÈNE</b>         | <b>6</b> |
| <b>CRITÈRES DE PARTICIPATION</b>       | <b>3</b> | Menu                                   | 6        |
| <b>PRATIQUE</b>                        | <b>4</b> | <i>Diversité</i>                       | 6        |
| <b>Lieu</b>                            | <b>4</b> | <i>Mentions</i>                        | 6        |
| <i>Horaires</i>                        | 4        | <i>Boissons</i>                        | 7        |
| <i>Montage &amp; démontage</i>         | 4        | Respect des normes d'hygiène           | 6        |
| <i>Accès</i>                           | 4        | Surplus alimentaire                    | 7        |
| <b>LOGISTIQUE</b>                      | <b>5</b> | <b>TARIFS ET VENTES</b>                | <b>7</b> |
| <b>Matériel</b>                        | <b>5</b> | Caution                                | 7        |
| <b>Électricité</b>                     | <b>5</b> | Repas pour le staff                    | 7        |
| <i>Installation et sécurité</i>        | 5        | Mode de paiement                       | 7        |
| <i>Besoins</i>                         | 5        | Bilan vente                            | 7        |
| <b>Eau</b>                             | <b>5</b> | <b>COMMUNICATION</b>                   | <b>8</b> |
| <i>Approvisionnement</i>               | 5        | Décoration                             | 8        |
| <i>Eaux usées</i>                      | 5        | Publicité                              | 8        |
| <i>Evier</i>                           | 5        | <b>CONTACT</b>                         | <b>8</b> |
| <b>Vaisselle consignée (Nouveauté)</b> | <b>5</b> | Technique, planification et logistique | 8        |
| <i>Zéro plastique jetable</i>          | 5        | Admin, contrat et facturation          | 8        |
| <i>Consignes</i>                       | 5        |  |          |
| <b>Sécurité et stockage</b>            | <b>5</b> |  |          |
| <i>Surveillance</i>                    | 6        |  |          |
| <i>Stockage matériel</i>               | 6        |  |          |
| <b>Propreté et gestion des déchets</b> | <b>6</b> |  |          |

*Erreur ! Signet non défini.*

## **PRÉSENTATION**

Le Festival cinémas d'Afrique – Lausanne est une manifestation annuelle, unique en son genre en Suisse, qui offre une programmation originale de films en provenance ou concernant les pays africains. Il œuvre pour la promotion et la diffusion des cinémas africains, le soutien aux cinéastes, la sensibilisation artistique, tout en conservant sa dimension de divertissement culturel et convivial pour le public.

Le Festival permet au public romand de découvrir des œuvres cinématographiques récentes, inédites ou peu diffusées, et de rencontrer les cinéastes et artistes invité-es. Débats, rencontres, soirées thématiques, concerts, spectacle, gastronomie viennent compléter la toile de fond des projections en salles et en open air.

En tant que partenaire au Festival cinémas d'Afrique Lausanne, vous vous engagez à respecter la philosophie de la manifestation. Nous comptons sur vous pour accueillir chaleureusement le public et nous aider à minimiser les impacts environnementaux.

## **CRITÈRES DE PARTICIPATION**

- Proposer la cuisine d'une région ou d'un pays du continent africain
- Privilégier la fabrication maison (non industrielle)
- Respecter les contraintes de l'organisateur (techniques, emplacement, déchets, logistique, hygiène, LADB (loi sur les auberges et les débits de boissons), mesures sanitaires, normes d'exploitation, sécurité etc....)
- Disposer d'une assurance RC (responsabilité civile) à nous faire parvenir pour toute la période du Festival (inclus le montage et le démontage)
- Autorisation : inscription valide auprès de l'[OFCO](#) (Office de la consommation, ex-SCAV) et/ou attestation d'activité professionnelle.
- Liste des prix validée par l'équipe d'organisation.
- Disponibilité durant toute la durée du Festival
- Utiliser le plus possible des produits frais, locaux et de saison
- Intégration de plats végétariens à la carte
- Ponctualité
- Assurer les effectifs suffisants pour un roulement continu, rapide et efficace des commandes et du service
- Esthétique et propreté du stand
- Expérience dans des événements de moyenne ou grande envergure

## PRATIQUE

### Lieu

Esplanade du Casino de Montbenon, en face du Casino  
Allée Ernest-Ansermet 3 - 1003 Lausanne

### Horaires

Le Festival ouvre officiellement ses portes le jeudi 13 août à 14h et clôture dimanche 16 août à 18h (sous réserve de modification). Cet horaire doit impérativement être respecté. Les contrevenants seront amendés du montant de l'amende fixée par la police du commerce. Horaires des stands (ces horaires sont valables par toutes les conditions météo sauf avis impératif des organisateurs)

| <i>Horaires stands (public)</i> | <i>Horaires du Festival (public)</i> |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| JE 13.08 : 17h - ~23h30         | 14h-1h30                             |
| VE 14.08 : 17h - ~23h30         | 13h-2h                               |
| SA 16.08 : 11h - ~23h30         | 10h-2h                               |
| DI 16.08 : 11h - 18h            | 10h-20h                              |

### Montage & démontage

Montage : mercredi 12 août dès 9h et doit être terminé au plus tard à 17h.

Démontage : dimanche 16 août dès 18h.

Un plan des emplacements vous parviendra avant la manifestation.

### Accès

L'accès en voiture à l'emplacement des stands est limité. Il est interdit de circuler en voiture pendant les heures d'ouverture public du Festival.

Parking : nous ne disposons pas de lieu de stationnement pendant la durée du Festival. Le parking le plus proche est celui de [Montbenon](#).

## LOGISTIQUE

### Matériel

Les stands doivent disposer de leur propre matériel (tente, tables, éclairage, rallonges, outils, etc...). Aucun matériel n'est fourni par le Festival.

Pour des questions de sécurité, il est impératif d'avoir une tente refermable de tous les côtés.

### Électricité

Le Festival met à disposition des panneaux électriques auxquels chaque stand se raccorde. Les tests sont effectués avant l'ouverture officielle. Nous ne fournissons pas de matériel électrique supplémentaire (rallonges, multiprises, etc.).

#### *Installation et sécurité*

Le matériel électrique que vous apportez (y compris les rallonges) doit être obligatoirement aux normes et étanche. Vous devez vous assurer de la sécurité de vos branchements et raccords électriques : prévoyez scotch et protections en cas de pluie.

#### *Besoins*

Veuillez nous informer au plus tard au 1<sup>er</sup> juillet de vos besoins en électricité (surtout si vous avez besoin de plus de 10A) et du type de prises que vous utilisez.

### Eau

#### *Approvisionnement*

Un point d'eau potable est à disposition de tous les stands, à quelques mètres de l'emplacement des stands. Il sert uniquement à l'approvisionnement en eau.

#### *Eaux usées*

Les stands doivent prévoir les conteneurs d'eaux usées.

#### *Évier*

Un évier d'appoint relié aux eaux usées est disponible en contre-bas du site du Festival. Il permet une de vaisselle d'appoint. Ici, l'évacuations d'eaux usées peut se faire.

### Vaisselle consignée (Nouveauté)

#### *Zéro plastique jetable*

Suite à la mise en place de la nouvelle directive d'interdiction du plastique jetable à usage unique en vigueur depuis le 27.06.2025, le recours à la vaisselle réutilisable dans le cadre des manifestations à Lausanne est obligatoire.

<https://www.lausanne.ch/portrait/durabilite/developpement-durable/developpement-durable/ville-durable/production-consommation/politique-alimentaire/vaisselle-reutilisable.html>

Les stands doivent alors s'équiper de leur propre vaisselle réutilisable pour toute la durée du Festival.

#### *Consignes*

Afin de faciliter les flux, la gestion des retours consignes doit être bien indiquée et communiquée et indépendante de la file pour la caisse des commandes de repas.

Aucun équipement de nettoyage ne sera disponible sur le site du Festival.

## Sécurité et stockage

### *Feu*

Chaque stand doit être équipé du matériel anti-feu nécessaire et adapté en cas d'incendie : extincteurs, couvertures anti-feu, etc...

### *Surveillance*

Durant la nuit, du mercredi 12 août au lundi 17 août un service de sécurité surveille les infrastructures entre 1h et 8h du matin. Cependant, l'organisateur n'est pas responsable des vols ou déprédations qui pourraient survenir sur le site. Nous vous invitons à bien fermer votre stand, à n'y laisser aucun matériel de valeur ou qui pourrait subir des dégâts, à enlever toutes les marchandises et à prendre toutes les mesures pour éviter les vols et autres déprédations.

### *Stockage matériel*

Aucun lieu d'entreposage n'est disponible sur le terrain du festival.

## Propreté et gestion des déchets

Pendant toute la durée de la manifestation, votre stand et ses environs doivent être propres.

Les stands doivent s'équiper de leurs propres poubelles et pourront évacuer leurs déchets triés dans la zone de tri du Festival (ordures ménagères, verre, aluminium, PET).

Il est interdit de déverser quoique ce soit dans les endroits végétalisés du site, dans les regards d'eaux claires et les toilettes.

Les huiles de cuisson doivent être récupérées et évacuées par vos soins.

Aucun déchet (carton, sagex, bidon, etc...) ou sac poubelle ne doit rester après votre départ.

## HYGIÈNE ET ALIMENTATION

### Respect des normes d'hygiène

Chaque stand doit se conformer à la législation en vigueur sur les denrées alimentaires. Il est l'unique responsable de la nourriture qu'il vend. Il doit se munir de tout le matériel assurant la qualité de la nourriture vendue et suivra scrupuleusement les recommandations faites par le Service cantonal de l'économie et le Service d'hygiène. En cas de non-respect, l'équipe d'organisation se réserve la possibilité d'exclure sur le champ les contrevenants. Des contrôles officiels peuvent être effectués par l'Inspecteur cantonal durant la manifestation et lors de l'installation. Veillez à prendre toutes les mesures nécessaires et à respecter scrupuleusement toutes les consignes.

Tous les conseils sont disponibles en ligne :

<https://www.vd.ch/themes/economie/protection-consommateur/denrees-et-objets/autocontrôle-et-hygiène/>

### Menu

Élaborer un menu pour chaque jour à nous envoyer au minimum 3 semaines avant le commencement du Festival.

### *Diversité*

Proposer des plats et des snacks végétariens et végan tous les jours. Les menus et tarifs seront imprimés (plastifiés) par vos soins.

### *Mentions*

Une affichette mentionnant les **allergènes** et la **provenance** des viandes et poissons doit figurer sur le stand.

### *Boissons*

La vente de boissons n'est pas autorisée.

### **Surplus alimentaire**

Les stands sont responsables de leur marchandise et des quantités. Toutefois, pour éviter le gaspillage alimentaire, et si l'organisation le permet, nous pouvons mettre en place une distribution du surplus de nourriture à la fin du Festival (ex. Le Répit, Mère Sofia etc...)

### **TARIFS ET VENTES**

#### **Emplacement**

Forfait de 1'500 CHF pour les 4 jours.

Ce tarif comprend les frais administratifs, la location de la surface et la gestion des déchets. Le forfait de base est à régler au plus tard un mois avant le début du Festival. Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement durant le mois précédant le Festival.

#### **Caution**

Une caution de 200 CHF est perçue lors de votre inscription et sera restituée après la manifestation. Cette caution peut être retenue en cas de dégradation des lieux ainsi que du non-respect des consignes et horaires du Festival.

#### **Repas pour le staff**

Les stands s'engagent à fournir des repas au staff à un tarif préférentiel. Le prix est fixé en accord avec l'équipe d'organisation : 12 CHF / bon repas (un bon = un repas ou un bon = deux snacks)  
Les stands s'engagent à servir les mêmes quantités/portions lors d'encaissement de bons que lors des ventes publiques.

### **Mode de paiement**

A la caisse, vous devez obligatoirement accepter les modes de paiement par cash ou TWINT. Si vous souhaitez mettre en place un mode de paiement par carte, vous êtes responsables du matériel et de son installation.

### **Bilan vente**

Vous vous engagez à informer l'équipe d'organisation du montant et détail des ventes par jour à des fins statistiques.  
Chaque jour, un décompte des bons repas est effectué avec un membre de l'équipe d'organisation.

## **COMMUNICATION**

### **Décoration**

Afin de construire ensemble une belle atmosphère accueillante lors du Festival, nous vous invitons à soigner l'agencement et la décoration du stand (nappes, guirlandes, parasols etc...). Veillez à bien être identifiables et attractifs. Votre identité visuelle est la bienvenue.

### **Publicité**

L'organisateur se charge de communiquer sur la globalité de l'événement. Les stands sont encouragés à relayer la communication globale et à annoncer leur participation au public en amont du Festival. Cependant, un seul événement Facebook est créé pour l'occasion : celui de l'organisateur.

Pour toute affiche, carte, ou autre support imprimé relatif à l'événement, vous pourrez utiliser le logo officiel du Festival, que nous vous transmettrons. Pour toute communication en ligne, l'organisateur doit être cité en tant que "Festival cinémas d'Afrique Lausanne" (si possible avec un lien vers ses comptes et profils ou son site).

Votre stand est susceptible d'être photographié, filmé et visible dans les médias.

Nom de la manifestation : Festival cinémas d'Afrique Lausanne

Facebook : [Festival cinémas d'Afrique - Lausanne](#)

Instagram : [festivalcinemasdafrique](#)

Site internet : [www.cinemasdafrique.ch](http://www.cinemasdafrique.ch)

## **CONTACT**

### **Technique, planification et logistique**

Yesmine BEN AYED – Chargée de production  
[y.benayed@cinemasdafrique.ch](mailto:y.benayed@cinemasdafrique.ch)  
078 882 52 62

### **Admin, contrat et facturation**

Sam GENET – Directrice  
[s.genet@cinemasdafrique.ch](mailto:s.genet@cinemasdafrique.ch)  
078 623 50 13